

La référence anti-mildiou pour la vigne.
Ça change tout !



Fiche d'identité du pack Zorvec Zelavin™ TREL

	Zorvec Zelavin™	Ventaro®1
AMM	N° 2180380	N° 2090132
Composition et mode d'action	Zorvec™ active 100 g/L (oxathiapiproline)	Sulfate de cuivre tribasique 266,6 g/L + Zoxamide 40 g/L
Formulation	OD (suspension concentrée huileuse)	SC (suspension concentrée)
Classement	H317, H411	H302, H319, H410
Nombre d'applications	2 applications maximum/an ⁽¹⁾	
Intervalle de traitement	14 jours ⁽²⁾	
ZNT aquatique	20 m	
DRE	48 h	
DAR	28 jours	
Emballage	1 bidon de 0,5 L de Zorvec Zelavin™ et 2 bidons de 3 L de Ventaro®1	

(1) Le nombre maximum d'applications de Ventaro®1 dans un programme est de 2 applications. Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg Cu/ha.

(2) Réduire en cas de très forte pression.

Utilisations

Culture	Vigne (raisin de cuve)	
Dose	0,2 L/ha de Zorvec Zelavin™	2,4 L/ha de Ventaro®1
Stades d'application	1 à 2 applications en encadrement de la période de floraison (de préférence en début de floraison)	
Précision réglementaire	Ne pas utiliser Zorvec Zelavin™ sur pépinières viticoles	

Zorvec Zelavin™ : Attention. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P261 - Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le produit phytosanitaire non utilisé (PPNU) et les emballages vides via un service de collecte spécifique, par exemple par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR (www.avalor.fr), conformément aux législations locales, régionales et nationales. EUH401 - Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Ventaro®1 : Attention. H302 - Nocif en cas d'ingestion. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la zoxamide et de la 1,2-benzothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu et le récipient via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux conformément à la réglementation nationale. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Zorvec Zelavin™ : OD - Suspension concentrée huileuse, contenant 100 g/L d'oxathiapiproline (Zorvec™ active). AMM N° 2180380 - DuPont Solutions France S.A.S. Responsable de la mise en marché : DuPont Solutions (France) S.A.S., Bâtiment Equinoxe 2 - 1bis avenue du 8 mai 1945 - 78280 Guyancourt. N° Vert 0 800 470 810. Marques déposées de Corteva Agriscience et sociétés affiliées. ©2021, Corteva.

Ventaro®1 : SC - Suspension concentrée, contenant 40 g/L de sulfate de cuivre tribasique. AMM N° 2090132 - Nufarm SAS. Marque déposée et produit autorisé par Nufarm SAS. Distribué par DuPont Solutions (France) S.A.S., Bâtiment Equinoxe 2 - 1bis avenue du 8 mai 1945 - 78280 Guyancourt. N° Vert 0 800 470 810. Marques déposées de Corteva Agriscience et sociétés affiliées. ©2021, Corteva.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phyto.com.

À VOTRE ÉCOUTE
0 800 470 810
corteva.fr

93% des viticulteurs* ayant testé **Zorvec™ active** sont prêts à le réutiliser.

*Selon une étude Datagri 2019 réalisée auprès de 394 viticulteurs.

« J'utilise **Zorvec™ active** depuis 1 an, j'ai été bien protégé car je n'ai vu aucune attaque de mildiou. Je ferai pareil l'année prochaine ! »



James Dardenne
Viticulteur en Champagne (51)

La référence anti-mildiou pour la vigne



Une protection totale de la vigne

En encadrement de la floraison, Zorvec™ active protège efficacement votre vigne, incluant les feuilles émergentes et en croissance.



Une récolte préservée

L'efficacité de Zorvec™ active vous assure une meilleure régularité dans le temps et donc une sérénité accrue en sécurisant ainsi votre récolte.



Une organisation des travaux facilitée

En apportant une forte résistance au lessivage et une grande souplesse d'utilisation, Zorvec™ active permet d'organiser de manière plus flexible vos interventions dans les vignes.



Le partenaire de votre avenir

Le mode d'action unique de Zorvec™ active garantit une gestion des résistances efficace et pérenne pour soutenir votre pilotage à long terme.



Une production viticole valorisée

Zorvec™ active s'inscrit dans la démarche CoNEXT pour valoriser votre production viticole.

« Depuis 2 ans que j'utilise **Zorvec™ active** sur 100 % de mon vignoble, je suis vraiment satisfait. D'ailleurs, j'en ai parlé à d'autres viticulteurs. »



Daniel Gauvain
Viticulteur en Aquitaine (33)

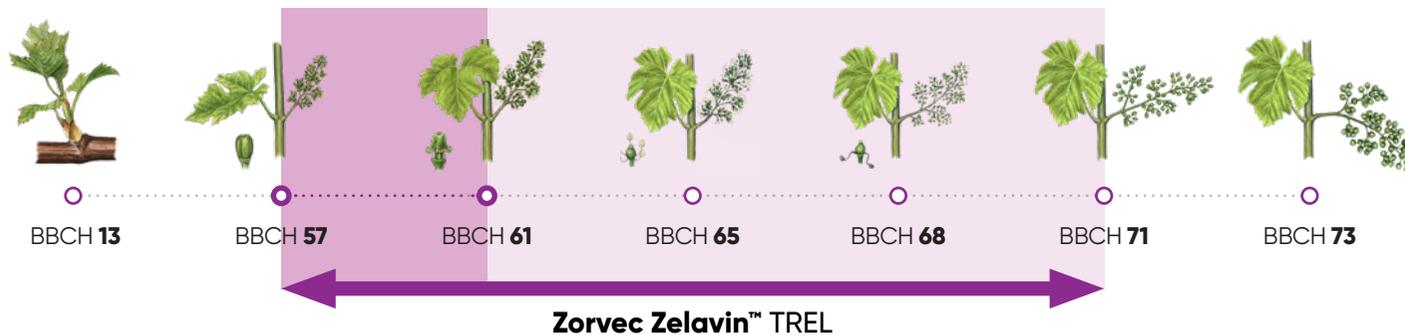
Des résultats prouvés

> 96,3 % d'efficacité



Efficacité après 2 applications consécutives de Zorvec™ active, intensité mildiou grappes témoin non traité 59,78 %, Epernay, 2020.

Positionnement technique



Pour une protection optimale, appliquer **Zorvec Zelavin™** lorsque le mildiou est le plus dommageable pour la vigne : **en encadrement de la période de floraison (de préférence en début de floraison)**. Pour une gestion durable, **Zorvec Zelavin™** doit être associé à **Ventaro®1**. **Zorvec Zelavin™** doit être utilisé uniquement en préventif, et dans tous les cas avant l'apparition des premières tâches de mildiou.

D'après essais avec Zorvec™ active, Epernay, 2020.